



Crise mondiale - Action mondiale

Aide-Memoire

Le VIH/SIDA et le monde du travail

La majeure partie des 36,1 millions de personnes atteintes par le VIH se situe dans la tranche d'âge la plus productive de la population active. Les effets de l'infection sont considérables, non seulement sur les travailleurs et leur famille, mais aussi sur les entreprises, l'économie des pays et celle de régions entières. Le SIDA est devenu une question de première importance pour le monde du travail et un défi majeur pour le développement.

Conséquences pour l'emploi et le marché du travail

- Plus de 23 millions de travailleurs de 15 à 49 ans, la tranche d'âge la plus productive de la population active, seraient porteurs du VIH. La maladie a des effets dévastateurs sur la vie des individus, de leur famille et de la communauté. Dans les pays les plus touchés, l'épidémie menace de mettre en cause tous les progrès accomplis depuis quelques dizaines d'années et constitue une réelle menace pour le progrès social et économique.
- Le VIH/SIDA se manifeste dans le monde du travail sous diverses formes. Dans les pays fortement touchés, il réduit l'offre de main-d'œuvre et entame les revenus de nombreux travailleurs. L'accentuation de l'absentéisme a pour effet d'accroître le coût de la main-d'œuvre à la charge des employeurs. L'abandon des postes par les sujets malades entraîne une perte de compétences et d'expérience professionnelle. Il en résulte souvent un décalage entre les ressources humaines disponibles et les effectifs nécessaires.
- Parallèlement à la chute de la productivité et du rendement on enregistre une baisse des recettes fiscales alors que la demande de services publics augmente. La situation économique des pays les plus touchés, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, se dégrade au moment même où ils se battent pour devenir plus compétitifs et ainsi faire face aux défis de la mondialisation.

Le VIH/SIDA et les droits fondamentaux des travailleurs

- Le SIDA constitue une menace pour les droits fondamentaux au travail. Il remet en cause les efforts accomplis pour fournir un travail décent et productif aux femmes et aux hommes, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Par ailleurs, les individus affectés par le VIH/SIDA sont nombreux à ne bénéficier ni de protection sociale ni d'aide médicale. Ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus.
- La discrimination à l'encontre des personnes séropositives (et même de celles soupçonnées d'être infectées par le virus) exacerbe les inégalités sociales déjà existantes. L'utilisation du dépistage du VIH pour écarter les séropositifs du travail, leur nier une promotion ou les exclure des systèmes de protection sociale et de l'accès aux avantages sociaux, constitue une manifestation de discrimination. C'est également le cas pour la violation du droit à la confidentialité ou le refus de prendre des mesures d'aménagement du travail à l'intention des travailleurs vivant avec le VIH/SIDA.
- Comme l'épidémie frappe les familles et les ménages, nombreux sont les enfants qui se voient contraints d'abandonner l'école et d'aller travailler. Ils sont souvent exploités ou exposés à des travaux extrêmement dangereux. Les jeunes filles orphelines sont particulièrement vulnérables à l'exploitation sexuelle.

de travail.

Les femmes, le travail et le SIDA

- L'inégalité entre les hommes et les femmes, liée à des modèles sociaux, économiques et culturels, rendent les femmes plus vulnérables à l'infection. La propagation de l'épidémie les force à assumer une double responsabilité : aller travailler et, de surcroît, apporter des soins et prendre en charge les malades de leur famille et leur communauté.
- La plupart des femmes n'ont toujours qu'un accès limité à des moyens de subsistance suffisants et aux possibilités de développement socio-économique. Par conséquent, elles dépendent d'un partenaire masculin et, dans cette situation, leur vulnérabilité augmente face au risque de se voir infectées par le VIH.
- Des études montrent que les hommes appelés à passer de longues périodes loin de leur famille, pour des raisons de travail, sont davantage susceptibles d'avoir des rapports sexuels non protégés. Cette situation exacerbe également le risque de transmission de l'infection à leurs propres partenaires.

- Le recueil traite de plusieurs aspects importants dont la prévention de l'infection grâce à des programmes d'information, d'éducation, de sensibilisation aux questions de genre et de promotion d'un changement des comportements. Il porte également sur la protection des droits des travailleurs : la protection de l'emploi, l'égalité entre hommes et femmes, le droit aux prestations sociales, la protection contre la discrimination fondée sur le statut VIH. Enfin, le recueil aborde les aspects plus délicats relatifs à la prise en charge et au soutien (accès aux conseils et aux dépistages volontaires et confidentiels, et l'administration de traitements là où les services locaux de santé ne sont pas appropriés.)

Le recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail

- Le recueil de directives pratiques sur le VIH/SIDA et le monde du travail a été adopté en juin 2001 par l'Organisation internationale du Travail. Son objectif principal est de contribuer à sauvegarder des conditions de travail décentes et à protéger les droits et la dignité des travailleurs et de tous ceux qui vivent avec le VIH/SIDA.
- Le recueil vise à prévenir la propagation de l'épidémie, à en atténuer les effets sur les travailleurs et leur famille et à garantir une protection sociale qui permette de faire face à la maladie. Il apporte des orientations pratiques aux gouvernements, aux organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi qu'aux autres parties intéressées, pour l'élaboration de politiques et de programmes relatifs au VIH/SIDA, à l'échelle nationale et sur les lieux